

TUEUR A GAGES: UNE PROFESSION HONORABLE!

Le 22 août 1955, dans un village d'Algérie, Aïn-Abid, un gendarme auxiliaire tue de sang-froid un musulman, sans raison valable à priori, après l'avoir laissé volontairement s'éloigner. Notons en passant la similitude avec les méthodes utilisées par les S.S. et les S.A. nazies). Cela se passait en présence de journalistes et de reporters d'actualités cinématographiques.

Connue à l'étranger depuis septembre, la bande d'actualités ne fut divulguée en France qu'en pleine campagne électorale, (par la grande presse, alors qu'une feuille d'extrême-droite (1) avait paraît-il imprimé la nouvelle deux mois auparavant. L'indignation générale que soulève cette affaire paraît discutable. Il ne semble pas que la France compte tant de vrais antimilitaristes. La plupart de ceux qui s'indignent le font au nom de la justice. Or, ne leur en déplaise, celle-ci ne peut aller sans l'anti-militarisme. Un examen même superficiel montre que le second se présente comme la conséquence inéluctable de la première: les causes, les moyens, les buts de l'armée étant profondément injustes.

Entendons-nous, la principale occupation d'un militaire est de tuer (voilà bien le contraire de la justice). Naïfs ceux qui en doutent. Je leur citerai, pour tenter de les convaincre, la profession de foi d'un adjudant-instructeur de «close-combat». A certains de mes camarades venus suivre les cours de préparation militaire supérieure (P.M.S. pour les initiés) il fit cet accueil édifiant et chaleureux: *“Je suis ici pour vous apprendre à tuer”*. Donc prendre uniquement position contre l'assassinat d'un homme, surtout dans de telles circonstances, relève de l'inconséquence plutôt que d'un éveil de la conscience.

Revenons maintenant au mercenaire qui nous occupe. Nos gouvernants qui connaissent la valeur de leurs valets, ont accusé ce brave amateur de tir sur cible mouvante de s'être laissé soudoyer. La manœuvre rapidement dévoilée, le jugement reste. En effet, que peut-on attendre de ces gens-là? Tuer pour de l'argent ne les choque point puisqu'ils en font leur gagne pain. Dans toutes les contrées troublées ces chevaliers de la mitraille promènent leur index crispé. Trop peu malheureusement y laissent leur peau; et nous devons perdre l'espoir d'en voir disparaître la graine.

Pendant les rares semaines de campagne électorale, certains de ces individus jouaient les interpellateurs: *“Je suis ancien combattant d'Indochine. J'aimerais au moins que l'on respecte les morts...”* Le beau parleur de service se contente alors d'une réponse passe-partout, digne du courage de ceux qu'il sert: *“Nous ne reprochons rien aux combattants. Ce sont les responsables que nous voulons punir”*.

MM. d'Argenlieu, Bollaert, Letourneau et consort, ainsi que leurs homologues de là-bas, ont sur la conscience dix années de massacre. Les baroudeurs peu exemplaires qui partaient pour gonfler leur compte en banque et masquer leur inutilité n'en conservent pas moins leur part de responsabilité. Personne n'ose prétendre que le combat cessa faute de combattants.

L'interpellé ne répondit pas, et le plus grave, peut-être ne pensa pas: *“Nous laissons les morts en paix. Nous préférons nous intéresser au sort des vivants d'aujourd'hui pour qu'ils ne fassent pas demain des morts prématurés. Mais si vous tenez à nous faire respecter des morts, encore faudrait-il qu'ils aient été respectables de leur vivant. Vous étiez volontaires. Vous étiez rémunérés en conséquence. Cette occupation porte un nom: tueur à gages”*.

Nous trouvons plus honorables, parce que moins dangereuses, les filles qui travaillent le passant sur les trottoirs de Pigalle.

Marc PREVOTEL

(1) «La Nation Française».